

1. Champs d'application

Ces conditions générales sont applicables à l'ensemble des prestations fournies par Smart Mind Sàrl, dans le cadre des mandats donnés par les clients (dispositions légales de la législation Suisse relative au contrat du mandat art. 394 et suivants CO).

2. Prestations de Smart Mind Sàrl

Smart Mind Sàrl s'engage à offrir, dans les temps convenus, les prestations telles qu'elles résultent de mandats et commandes de clients.

Les prix peuvent être adaptés en fonction de la charge de travail à effectuer au début de chaque année.

En ayant recours aux prestations offertes, le client accepte les prix en vigueur à ce moment là.

3. Personnel

Tout le personnel engagé par Smart Mind Sàrl est au bénéfice d'une autorisation de travail valable.

Sur demande du client, un extrait de casier judiciaire peut-être fourni.

4. Factures, paiements

Nos honoraires sont fixés au tarif de CHF HT 80.- par heure ou selon contrat spécifique (forfait, etc..).

Les déclarations fiscales sont facturées selon le type de contribuable et la situation personnelle.

Les factures sont payables à l'avance.

Smart Mind Sàrl se réserve le droit de facturer en sus les éventuels frais annexes tels que l'affranchissement, les photocopies, des déplacements ou autres, occasionnés dans l'exercice du mandat.

Au surplus, il est précisé que tout contrat signé avec Smart Mind Sàrl vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 212 CO, les travaux exécutés à l'office Smart Mind Sàrl ainsi que le matériel confié restent la propriété de Smart Mind Sàrl jusqu'au règlement total des prestations.

En cas de retard dans les paiements, Smart Mind Sàrl a le droit de facturer des frais de rappels et/ou des intérêts de retards (6% par an) ainsi que d'interrompre sans préavis ses prestations jusqu'au paiement complet. Smart Mind Sàrl facture des frais de rappel de CHF HT 10.- pour le 2^{ème} rappel et de CHF HT 15.- pour le 3^{ème} rappel.

5. Responsabilité

Smart Mind Sàrl traite avec des partenaires professionnellement reconnus, choisis dans leurs spécialités pour leur sérieux et leur engagement dans l'éthique de leur profession. La responsabilité pour faute légère est exclue.

Dans tout les cas, elle est limitée à la contrevaieur fournie par évènement dommageable.

6. Secret professionnel et protection des données

Le client et Smart Mind Sàrl s'engagent mutuellement ainsi que leurs collaborateurs, sous-traitants ou auxiliaires, à garantir la confidentialité de tous les documents et informations non accessible à tous. Il s'agit en particulier de documents relatifs à l'environnement commercial de l'autre partenaire contractuel et dont ils ont eu connaissance dans le cadre de la préparation et de l'exécution du mandat. Cette obligation prend naissance avant la conclusion du mandat et persiste aussi longtemps qu'il existe un intérêt fondé, même après résiliation du rapport contractuel, sous réserve des obligations légales d'informer.

7. Obligations du client

Le client s'engage à :

- à mettre à disposition de Smart Mind Sàrl, dans les délais convenus, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du mandat
- à porter connaissance de Smart Mind Sàrl les faits importants ou engagements susceptibles d'affecter le résultat ou la situation de l'entreprise en tout temps.
- à confirmer par écrit que les documents, renseignements et explications fournis sont complets et exacts.

8. Dédommagement en cas de recrutement direct

Dans le cas où le client décide d'engager l'un(e) des employé(e)s de Smart Mind Sàrl, le client s'engage à verser un dédommagement équivalent à un mois de salaire moyen annualisé.

9. Responsabilité civile

La société Smart Mind Sàrl bénéficie d'une assurance responsabilité civile jusqu'à concurrence de CHF 5 mio par cas dans les limites prévues par la police.

Toute demande d'indemnités doit être formulée sans délai à Smart Mind Sàrl qui remplira une déclaration de sinistre.

10. Entrée en vigueur et résiliation

Les conditions générales entrent en vigueur en date du premier encaissement du mandat convenu. La durée de validité n'est pas limitée. Les mandats prennent fin à la remise des travaux lors de l'encaissement du solde. Les mandats sont valables pour une durée de 12 mois, renouvelables tacitement d'année en année, sauf résiliation de part et d'autre, moyennant un préavis écrit de 30 jours avant son échéance, ou convention écrite.

11. Droit applicable et fort

Le droit Suisse s'applique à l'ensemble des relations entre Smart Mind Sàrl et ses clients. Pour tous les litiges, le fort exclusif est à Genève.

